

GAVRAY—LE MESNIL-AMAND—LE MESNIL-ROGUES—SOURDEVAL-LES-BOIS

Tél. mairie : 02 33 91 22 11 — www.gavraysursienne.fr — mairie@gavray.fr —   Ville de Gavray-sur-Sienne

La mairie de Gavray-sur-Sienne est ouverte le lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h,
Le mardi de 9h à 12h, du mercredi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Juillet - Août 2026

Calendrier des manifestations

(connues à la date de rédaction)

Jusqu'au 15 août : Exposition Charlie Malgat, *anomalies*, au Ravitaillement,
3 rue Alphonse Quinette, entrée libre et gratuite.

Jusqu'au 31 août : Exposition de la crèche Les Lutins de la Sienna, *Les Arts*, à la mairie

Tous les samedis de l'été : Scène ouverte pendant le marché hebdomadaire de 10h30 à 13h,
organisée par la Maison du Tourisme

Juillet

Jeu 2 : Café des habitants, organisé par Familles Rurales, 13h30, 10 place de la Mairie

Jeu 2 : Foire aux moutons, 14h30, place du champ de foire

Sam 4 : Opération "Tout à 1 €", organisée par le Home solidarité, de 10h30 à 16h, 28 rue de la Poterie

Sam 4 et dim 5 : Salon des créateurs, vendeurs et producteurs, salle des fêtes, organisé par
l'association le rendez-vous des exposants

Lun 6 : Distribution des costumes normands, à la RPA, de 14h à 18h

Lun 6 : Randonnée organisée par la Maison du Tourisme, 19h30, Parking Cacquevel Mesnil-Rogues

Jeu 9 : Atelier Makedo, organisé par Familles Rurales, 14h, 10 place de la Mairie

Sam 11 : Marché Normand d'autrefois, organisé par le comité des fêtes Joies et Loisirs,
feu d'artifice (offert par la municipalité), bal populaire, etc.

Du 11 au 24 : Salon Courant d'art, salle Jean Orvain, organisé par la Maison du Tourisme

Mer 15 : Visite de la ferme maraîchère bio Le Champ au loup, organisée par le Ravitaillement, 14h30

Jeu 16 : Randonnée commentée, pages d'histoire du Mesnil-Hue, organisée par l'association
Tourisme et Loisirs de la Vallée de la Sienna, 20h, parking de l'église du Mesnil-Hue

Dim 19 : Méchoui, organisé par le comité des fêtes, salle des fêtes, Sourdeval-les-Bois

Lun 20 : Randonnée, organisée par la Maison du Tourisme, 19h30, Eglise, Sourdeval-les-Bois

Jeu 23 : Atelier scrapbooking, organisé par Familles Rurales, 14h, 10 place de la Mairie

Mer 29 : Atelier cuisine, organisé par Familles Rurales, 14h, 10 place de la Mairie

Mer 29 : Animation musicale, à la RPA, pour les plus de 60 ans, sur inscription au 02.33.91.22.11
organisée par le CCAS

Jeu 30 : Sortie Abbaye de Hambye, organisée par Familles Rurales, 14h, 10 place de la Mairie

Jeu 30 : Randonnée commentée, le petit train entre Gavray et Ver, organisée par l'association
Tourisme et Loisirs de la Vallée de la Sienna, 20h, parking de l'église du Mesnil-Hue

Ven 31 : Repas de la Paix, place de l'église, organisé par l'Association Gavray RC Bolides

Août

Sam 1er : Bal populaire, place de l'église, 19h, organisé par Sienna en Fête

Jeu 6 : Concours de moutons dès 9h30 et foire aux moutons, 14h30, place du champ de foire

Sam 8 : Journée rencontre, randonnée organisée par l'association d'animations du Mesnil-Hue,
14h30, parking de l'église du Mesnil-Hue

Lun 10 : Randonnée, organisée par la Maison du Tourisme, 19h30, place de l'église

Mer 12 : Atelier peinture sur coquillage, organisé par Familles Rurales, 14h, 10 place de la Mairie

Jeu 13 : Atelier GraviTrax, organisé par Familles Rurales, 14h, 10 place de la Mairie

Jeu 13 : Vide-grenier de la Saint-Hippolyte, organisé par le comité des fêtes Joies et Loisirs,
champ de foire

Jeu 20 : Atelier jardinage, organisé par Familles Rurales, 14h, 10 place de la Mairie

Sam 22 : Cornice agricole, place du champ de foire

Sam 22 : Bal des commerçants, place de l'église, organisé par l'UCAGC

Sam 22 : Méchoui organisé par le comité des fêtes du Mesnil-Amand

Mer 26 : Animation musicale, à la RPA, pour les plus de 60 ans, sur inscription au 02.33.91.22.11
organisée par le CCAS

A venir en septembre

Quinzaine commerciale de la rentrée organisée par l'UCACG

Sam 5 : Forum des associations, au gymnase

Retrouvez toutes les informations concernant la ville sur www.gavraysursienne.fr, la page Facebook,
et sur la page Instagram.

Dicton du mois

"Fraise avalée n'a plus goût !"

Permanences

DES MAIRIES DELEGUEES

• **Le Mesnil-Amand**

Samedi 11h-12h

• **Le Mesnil-Rogues** - 02.33.61.33.60

Lundi 14h30 - 16h30 Nouvel horaire

• **Sourdeval-Les-Bois** -

02.33.61.79.91

Lundi 14h30 - 16h30 Nouvel horaire

À LA MAIRIE DE GAVRAY-SUR-SIENNE

• **France Services** : aux horaires
d'ouverture de la Mairie,
fermé le samedi

• **ADMR** : Le mardi de 9h30 à 11h15

• **Assistante Sociale** : Uniquement sur
rendez-vous (02.33.91.14.00)

• **Mission Locale** : Le jeudi de 13h45
à 17h sur RDV

HOME SOLIDARITE

02.33.49.59.45

Lundi : 13h30-16h30

Mercredi : 10h-12h et 13h30-16h30

Samedi : 10h30-16h30

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Mercredi et samedi : 10h30 à 12h

CLUB 3ème JEUNESSE

Après-midi jeux à la salle de la RPA
1er et 3ème vendredi du mois

FAMILLES RURALES

02.33.70.46.96

Ludothèque

Les halles - 10 place de la Mairie

Mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 13h30-18h

Jeudi 13h30-18h et Samedi 9h-12h

Minis explorateurs : les mardis

Soirée jeux : les vendredis

• **Espace Public Numérique (EPN)**

Mardi, vendredi 9h-12h30 et 13h30-18h

CRÈCHE "les lutins de la Sienna"

02.33.59.99.61

• **Relais Petite Enfance (RPE)**

Accueil : lundi de 13h30 à 17h30

Matinée d'éveil, ouverte aux assistant(e)s
maternel(le)s agréé(e)s : lundi de 9h à 12h.

VOS MARCHES

- Samedi et mercredi matin

- Mercredi matin : marché aux veaux

- Tous les 1ers jeudis, foire aux moutons

Place du Docteur Beck

- Mercredi : pizza

- Jeudi : grillades (midi)

DECHETTERIE Jusqu'au 30/09

Lundi, mercredi, vendredi 14h-18h30

Samedi 9h-12h et 14h-18h30

OFFICES RELIGIEUX

(connues à la date de rédaction)

Dim 19 juillet (10h30) - 16 août (10h30)

Sam 8 août (18h) - 22 août (18h)



CANICULE, FORTES CHALEURS

Comme dit la chanson, « Même s'il pleut l'été s'ra chaud » !

Plus sérieusement, les canicules se répètent et il convient de rappeler quelques réflexes élémentaires :

Votre environnement

- Maintenez les ouvertures de votre logement fermées tant que la température extérieure est supérieure à celle de votre logement. Attendez le plus tard possible la nuit pour les ouvrir ;
- Attention si vous utilisez la climatisation : réglez son thermostat 5°C (pas plus) en-dessous de la température extérieure ;
- Les ventilateurs sont utiles mais pas au-delà de 32°C car l'air brassé sera tellement chaud qu'il accentuera votre inconfort. Vous pouvez aussi placer un linge mouillé devant le ventilateur pour une sensation de fraîcheur ;
- Evitez toutes les activités nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sport, jardinage, etc.) et celles qui réchauffent votre environnement (four, repassage, sèche linge, etc.) ;
- Si votre logement reste très chaud et que vous ne disposez pas d'équipements adaptés, essayez de passer 2 à 3 heures dans un magasin ou un lieu climatisé ;

Vous même et les autres

- Evitez de sortir entre 11h00 et 21h00, portez des vêtements légers (coton, lin) et couvrez votre tête (chapeau, casquette).
- Prenez régulièrement des nouvelles de vos voisins et/ou vos proches âgés et/ou handicapés ;
- Buvez régulièrement de l'eau (pas d'alcool !). Le médecin généraliste conseille sur les quantités qui sont nécessaires et prodigue des recommandations sur l'alimentation de ses patients ;
- Prenez des douches régulièrement.

S'informer et s'alerter

Vous retrouverez des informations utiles sur les sites internet suivants :

<https://www.santepubliquefrance.fr/climat/fortes-chaleurs-canicule>

<https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/canicule-chaueur>

par téléphone auprès de la plate-forme téléphonique « Canicule info service »

au **0 800 06 66 66**, du lundi au dimanche de 9h à 19 h (appel gratuit depuis un poste fixe)

[Si vous, un de vos proches, un voisin fait un malaise, appelez le 18 ou le 112]



Réaménagement du centre-bourg : point d'étape et travaux à venir

Malgré quelques contraintes techniques rencontrées en cours de chantier, les travaux sont globalement en avance sur le planning prévisionnel. Les aménagements principaux concernant la rue de la Libération, le pont, le parking et la rue Armand Lebailly ainsi que la rue du Moulin sont désormais achevés.

Les prochaines interventions porteront sur l'installation de l'éclairage public (candélabres, etc.) et du mobilier urbain. Celles-ci se dérouleront dans les prochains mois et n'entraîneront pas de perturbations de circulation.

Par ailleurs, les travaux d'aménagement du quai de Bief se finalisent, tandis que les travaux quai de Sienne se poursuivront au cours de l'été.

Enfin, afin de préserver le bon déroulement des animations et festivités estivales, il a été décidé de reporter à partir du mois de septembre les travaux d'aménagement de la place des Tilleuls ainsi que le déplacement du monument aux morts.



Rue de la Libération

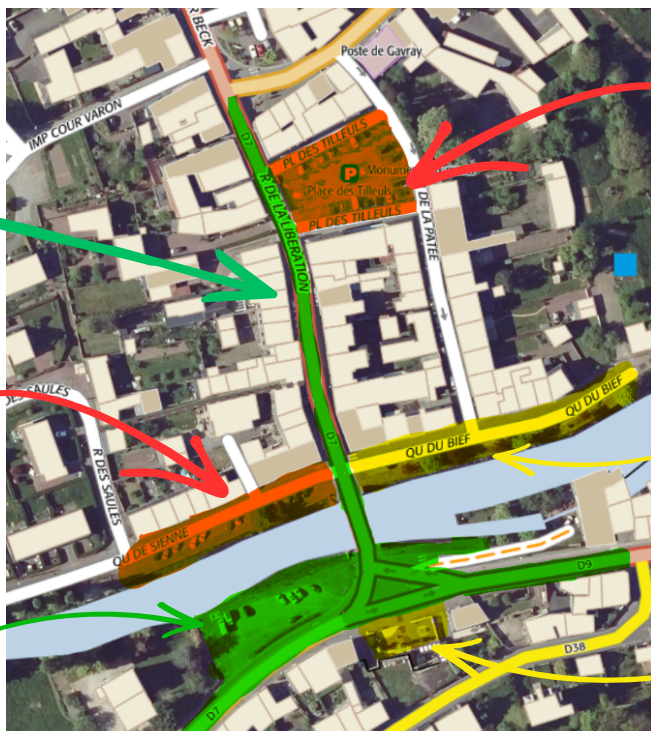
Les principaux travaux sont achevés depuis fin Juin

Quai de Sienne

L'aménagement du Quai est prévu en Juillet et Août 2026

Parking et carrefour

Les principaux travaux du parking et de la Rue Armand Lebailly sont achevés



Place des Tilleuls

L'aménagement de la place est prévu en Septembre et Octobre 2026

Quai de Bief

Les travaux sont en cours et devraient s'achever courant Juillet

Le square

Les travaux sont partiellement achevés, le déplacement du monument aux morts devrait intervenir en Septembre

Chères habitantes, chers habitants,

Nous souhaitons vous associer à une réflexion pour adapter notre communication au plus près de vos attentes. Vos avis nous conduiront à prendre les meilleures orientations possibles en tenant compte des contraintes humaines et budgétaires. Ce questionnaire totalement anonyme vous est proposé.

Numérotez les supports existants dans l'ordre de votre préférence :

- | | |
|---|--|
| ... le site Internet de Gavray-sur-Sienne | ... le bulletin municipal annuel |
| ... le panneau lumineux du centre-bourg de Gavray | ... le réseau social Facebook de la commune |
| ... la publication mensuelle « Quoi de neuf ? » | ... le réseau social Instagram de la commune |

Quelle est votre préférence de supports (**2 choix possibles**) ?

- ☐ le 100 % numérique ☐ le 100 % papier ☐ un mixte des deux

Selon vous quelle est la meilleure fréquence pour vous informer (**2 choix maximum**) ?

- | | |
|---|---|
| ☐ une communication quotidienne | ☐ une communication bimestrielle (tous les 2 mois) |
| ☐ une communication hebdomadaire | ☐ une communication trimestrielle |
| ☐ une communication mensuelle | ☐ une communication annuelle |

S'agissant du bulletin « Quoi de neuf » diffusé chaque mois dans votre boîte aux lettres, pouvez-vous **numéroter** dans l'ordre préférentiel **uniquement 3 rubriques** qui vous semblent indispensables :

- ... calendrier des manifestations
- ... extrait des délibérations du dernier conseil municipal
- ... dicton du mois
- ... horaires d'ouverture de la mairie de Gavray et de celles des communes déléguées
- ... encart des permanences
- ... coordonnées des médecins et autres praticiens médicaux

Concernant ce bulletin « Quoi de neuf », quelles seraient selon vous les rubriques qui devraient y figurer systématiquement ? **Choisissez-en 3 et numérotez-les** selon votre ordre de préférence :

- ... Rubrique nature (chasse, pêche, jardinage, tailles, chemins de randonnée...)
- ... Rubrique sportive/culturelle (mise à l'honneur d'une compétition, un artiste, sportif...)
- ... Rubrique travaux, voirie et urbanisme (travaux, réglementations...)
- ... Rubrique services de proximité et mobilités (déchets, écoles, France services, Rezo pouce...)
- ... Rubrique patrimoine (histoire de la commune, personnages, bocage...)
- ... Rubrique associations (mise à l'honneur, témoignages, bénévolat...)

Les innovations suivantes remporteraient-elles votre suffrage ?

- Accéder à une application mobile pour smartphone pour accéder à toutes les informations de la commune, pré-réserver des salles, effectuer des règlements en ligne (cantine, locations des salles...), accéder à des plans (commune, randonnées, parkings), s'abonner à des newsletters, signaler des dégradations sur le domaine public, etc. ☐ Oui ☐ Non

- Trouver des flashcodes sur les documents papier (par exemple « Quoi de neuf ») qui vous renverraient vers le site internet ou l'application mobile pour accéder à plus d'informations, aux permanences, à des démarches administratives, etc. ☐ Oui ☐ Non

- Pour gagner de la place sur le bulletin mensuel en papier, la diffusion d'un calendrier annuel unique comportant l'ensemble des numéros de téléphone des différentes permanences pourrait-il vous convenir au lieu de les retrouver chaque mois ? ☐ Oui ☐ Non

Merci de découper ce questionnaire et de le déposer dans la boîte aux lettres de votre mairie.

L'équipe municipale

Synthèse des principales décisions du Conseil Municipal du 2 juin

L'intégralité du compte-rendu est disponible sur le site www.gavraysursienne.fr, rubrique : municipalité

Lors de la séance du 2 juin 2026, le Conseil Municipal de Gavray-sur-Sienne a délibéré sur des sujets en lien avec l'énergie, la jeunesse et le fonctionnement de la commune et sa représentativité au sein d'instances locales.

Énergie et équipements

Groupement d'achat de gaz naturel : La commune a décidé de maintenir son adhésion au groupement d'achat coordonné par le SDEM50 pour les années 2029 à 2031. Le choix a été fait de conserver une part de 0 % de biogaz, dans un contexte de maîtrise des coûts énergétiques.

Rénovation de l'éclairage public : Le Conseil valide un programme de modernisation de l'éclairage du bourg. Le coût des travaux est estimé à 70 800 € HT et le reste à charge communal s'élève à 48 058,5 € HT. Ces travaux visent des économies d'énergie, une mise en conformité réglementaire (fin des lampes sodium d'ici 2028) et une amélioration de la sécurité. Ils seront budgétés et réalisés en 2027.

Organisation communale

Correspondant défense : Olivier MAUSSION est désigné correspondant défense. Il assurera le lien avec les autorités militaires et participera notamment à l'organisation des commémorations.

Jeunesse

Dispositif "argent de poche" : Le dispositif est reconduit et évolue sous un nouveau format. Il est ouvert aux jeunes de 15 à 18 ans pour la réalisation de missions techniques ou administratives pendant les vacances. L'organisation pourra également se faire sous forme de groupes de travail de 2 à 10 jeunes. L'indemnisation est fixée à 15 € par demi-journée. Le budget annuel consacré à ce dispositif s'élève à 1 000 €.

Environnement

Natura 2000 – Bassin de l'Airou : Les représentants de la commune désignés sont Michaël HOUSTIN (titulaire) et Sébastien LECOMTE (suppléant). Ces représentants suivront les enjeux environnementaux liés à ce site.

Informations diverses

Personnel communal : Plusieurs mouvements sont à noter : Un agent de cantine passe en retraite progressive. Des renforts temporaires et des recrutements sont prévus aux services techniques. Un besoin de personnel pour la pause méridienne a été identifié pour la rentrée.

Commissions de la communauté de communes Coutances mer et bocage : Les élus communaux intègrent les commissions intercommunales selon leurs thématiques (urbanisme, finances, environnement, jeunesse, etc.), permettant une participation active de la commune aux projets du territoire.

Publicité extérieure : Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de conserver la compétence au niveau communal, en s'opposant à son transfert à la communauté de communes.

Habitat indigne (pouvoirs de police) : De la même manière, le Conseil s'oppose au transfert automatique de cette compétence au président de la communauté de communes, souhaitant maintenir une gestion de proximité.

À retenir

Cette séance a été marquée par des choix en matière énergétique, des investissements pour l'éclairage public, le maintien d'actions en faveur de la jeunesse, une volonté de conserver certaines compétences à l'échelle communale et la désignation de représentants dans les instances locales. Ces décisions illustrent une gestion maîtrisée des finances, tout en poursuivant le développement et l'attractivité de la commune.

Prochain Conseil Municipal le 8 juillet

En cas d'URGENCE : Médecins : 15 (SAMU) - Dentistes : 02 33 72 40 32 - Vétérinaires : 02 33 61 40 43

Médecin : Dr Delaunay 02.61.69.08.18

Médecin : Dr Savary 02.33.61.79.80

Médecin : Dr Ozenne 09.82.65.30.97 (uniquement le lundi)

Pédicure podologue : E. Dijoux 06.50.41.29.92

Psychologue : C. Glissoux-Lecrosnier 06.08.92.25.72

Réflexologie plantaire : P. Drayton 06.83.43.92.87

Orthophoniste : E. Couenne 07.43.25.67.27

Prothésiste capillaire et déblocage émotionnel : Entreprise Vanyna 06.73.59.91.66

Infirmiers : SCP Charuel - Laurent - Iziquel - Richard 02.33.51.06.02

Diers - Duplenne 02.33.51.06.53

Kinésithérapeutes : A. Sarrazin - O. Fréret - J-B. Beauvils - B. Delaville 02.33.61.70.55

Dentiste : Dr Fevre 02.33.61.40.33

Pharmacie de garde le dimanche : 3237